

CONFÉRENCE INAUGURALE

CONDITIONS ET EFFETS DE LA CONVENTION D'ARBITRAGE

17H00 - MOTS D'ACCUEIL

Sylvain Jobert, Professeur, Directeur adjoint du CEDCACE - Université Paris Nanterre
Rebecca Legendre, Professeure, Directrice adjointe du CEDIN - Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DU CYCLE ET DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE

Claire Debourg, Professeure - Université Paris Nanterre
Léonor Jandard, Maître de conférences - Université Paris Nanterre
Lilian Larribère, Professeur - Université Paris Nanterre

LA LOI APPLICABLE ET LES CONDITIONS DE VALIDITÉ DE LA CONVENTION D'ARBITRAGE

par Lilian Larribère, Professeur - Université Paris Nanterre

TABLE RONDE

Laura Fadlallah, Avocate, Associée - Bredin Prat
Sebastián Partida, Docteur en droit, Senior Counsel - Adobe
Maxi Scherer, Professeure, Queen Mary University of London - School of International Arbitration

L'INTERPRÉTATION ET LES EFFETS DE LA CONVENTION D'ARBITRAGE

par Claire Debourg, Professeure - Université Paris Nanterre

TABLE RONDE

François Ancel, Conseiller - 1re Chambre civile de la Cour de cassation
Laura Fadlallah, Avocate, Associée - Bredin Prat
Maxi Scherer, Professeure - Queen Mary University of London - School of International Arbitration

20H00 - COCKTAIL

[S'inscrire](#)